

Feuille de route de la mise en œuvre du plaidoyer pour le recensement des lieux de culte et de régulation du discours religieux dans les pays du G5 Sahel
issue de l'atelier du 6 au 7 avril 2018 à Bamako

Domaines	Activités	Période			Observations
		2018	2019	2020	
Recensement, cartographie et régulation des lieux de culte	Sensibiliser /communiquer avec tous les acteurs (autorité publique, leaders religieux et grand public) sur le problème à travers des audiences, des conférences de presse, des conférences-débats, des débats radiodiffusés / télévisés, des fora, des assemblées communautaires, etc. ;	X	X	X	Au niveau Pays, les restitutions devront être réalisées, Au niveau du Réseau, le document de plaidoyer devra être finalisé
	Plaider pour l'adoption et/ou l'application de lois réglementant l'implantation des lieux de culte dans tous les pays du G5 Sahel. Ladite loi prévoira suffisamment d'espaces pour les lieux de culte et interdira leur implantation anarchique.		X	X	Chaque pays définit son calendrier
	Demander aux Etats le recensement et la cartographie de tous les lieux de culte dans les pays du G5 Sahel et leur mise en norme concertée ;	X	X	X	
	Solliciter la mise en place d'une commission de veille citoyenne composée de représentants du gouvernement, des imams, des pasteurs et prêtres, les leaders communautaires ;		X	X	L'activité sera menée avec les leaders religieux en collaboration avec les antennes nationales de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent

	Demander à l'Etat d'accroître son contrôle sur le fonctionnement des institutions religieuses, notamment sur leur source de financement.	X	X		
Régulation du discours religieux	Inviter les responsables des structures faïtières des différentes confessions à mettre en place ou à renforcer des mécanismes de veille pour la prévention du discours violent	X	X	X	
	Encourager les Ministères de tutelle à renforcer l'éducation civique et morale à l'école et dans les centres d'apprentissage;	X	X	X	
	Encourager les responsables des différentes confessions des pays du G5 Sahel à renforcer leur coopération et leur interaction sur la prévention du radicalisme religieux	X	X	X	
	Demander aux Etats, au SP du G5 Sahel et aux institutions internationales d'accompagner, de faciliter la formation au besoin et à la demande, des prêcheurs et leaders religieux à la modération des messages.	X	X	X	
	Demander que chaque prêche public soit conditionné à l'obtention d'une autorisation des autorités administratives	X	X	X	

N.B. :

- Il est demandé aux participants de faire une restitution dans leurs pays respectifs, en faire un rapport et partager au Réseau.
- Le Réseau des Jeunes du G5 Sahel est chargé du suivi et évaluation de la mise en œuvre de cette feuille de route.